

Fès, le 26/23/2023

AVIS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRES DE PRIX VENTE SUR BADR N° 39/2023

L'Ordonnateur-Liquidateur des douanes et impôts indirects à Fès porte à la connaissance des compétiteurs que son service recevra, par **appel d'offres**, jusqu'au **10- JANVIER -2024 à 16 heures 30 minutes**, date limite de réception des offres émanant des compétiteurs, les offres de prix relatives à la vente **des lots des véhicules et motocycles à titre de ferraille** saisis à la fourrière municipale de **Taounate** (ANNEXE 1).

L'ouverture des plis aura lieu le 16/01/2024 au bureau du L'ordonnateur de Fès.

Les lots des **véhicules et motocycles** peuvent être visités, sur rendez-vous, à la fourrière municipale de **Taounate** pendant les jours et les heures d'ouverture du **28/12/2023** au **09/01/2024**, aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit.

-Les offres reçues après la date prévue pour le 10-Janvier 2024 ne seront pas prises en considération.

Conditions de la vente :

- **Les compétiteurs désirant acquérir les véhicules et motocycles destinés à la ferraille doivent joindre à leurs dossiers d'appel, une copie du registre de commerce prouvant l'exercice de l'activité de ferrailleur.**

- Les ferrailleurs doivent joindre à leur dossier une attestation fiscale justifiant leur régularité vis-à-vis du fisc (Quitus).

- Les offres seront faites sur document Offre de Prix (**ANNEXE 4**) et envoyées par courrier postal ou déposées au bureau de L'ordonnateur contre décharge, comprenant deux plis fermés distincts : Le premier pli comportant **la caution ou tout document en tenant lieu (ANNEXE 2)**, avec photocopie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale du compétiteur ou de toute autre pièce officielle avec référence à l'appel d'offre concerné et la mention " Cautionnement " à transcrire sur le dos du pli.

-Le second contenant la soumission engagement irrévocable d'achat (**ANNEXE 3**) et le document de l'offre de prix (**ANNEXE 4**) avec les mêmes références que dessus et la mention " soumission- engagement ".

-Les offres seront adressées à Monsieur L'ordonnateur à Fès, **route de Séfrou Hay Ezzohour Fès** sous enveloppe comportant référence à l'appel d'offres et au(x) lot(s) intéressé(s) avec mention " à n'ouvrir qu'en commission ".

Le cautionnement est détaillé sur l'état ci-joint.

-L'ouverture des plis aura lieu **en commission** et en **séance non publique** conformément à la réglementation en vigueur. Les offres ne comportant pas le cautionnement seront rejetées sans que soient ouvertes les soumissions correspondantes.

-Il sera dressé procès-verbal des résultats de l'ouverture des plis et les lots concernés seront adjugés au plus offrant, si le prix proposé est jugé satisfaisant par la commission.

-Au cas où la meilleure offre serait faite par plusieurs compétiteurs à la fois, ces derniers seront convoqués par la même commission au lieu, date et heure qu'elle aura fixés pour une **enchère restreinte** à organiser aux conditions fixées pour les appels D'offres restreints (Offres écrites), et la vente finale sera consentie à l'enchérisseur le plus offrant retenu par la commission.

Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit, notamment pour défaut de qualité.

- Les paiements sont effectués après adjudication par les moyens prévus par la réglementation en vigueur et acceptés par l'Administration au titre des ventes. A défaut de quoi les lots seront remis en vente conformément aux dispositions légales en vigueur.

-Les lots payés doivent être enlevés dans un délai de huit (8) jours à compter de la date de l'adjudication.

-Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les marchandises adjugées et non retirées demeurent aux risques des adjudicataires. Leur détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.

-Les compétiteurs peuvent prendre connaissance des caractéristiques et de l'état extérieur des marchandises à céder à la Fourrière Municipale de **Taounate**, ou sur le site Internet de l'administration durant toute la période de l'appel d'offres.

-Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs.

-L'acquéreur doit accepter les contrôles ultérieurs effectués par les services douaniers.

-Toute cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme, tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des Douanes.

-La résolution de la vente est prononcée de plein droit et sans sommation, si le retraitement de la marchandise vendue n'est pas effectué dans un délai de huit (8) jours à compter de la date de l'adjudication.

-Les données à caractère personnel concernant les participants aux ventes en douane sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects conformément aux dispositions de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Ce traitement a fait l'objet d'une autorisation auprès de la CNDP sous le numéro A-PO-313/2019 délivrée suite à la décision n° 21-2023 du 17/03/2023.

- Le consentement des participants à l'égard du traitement, précité, sera matérialisé par la signature d'un formulaire dont le modèle est ci-joint (Annexe 5).

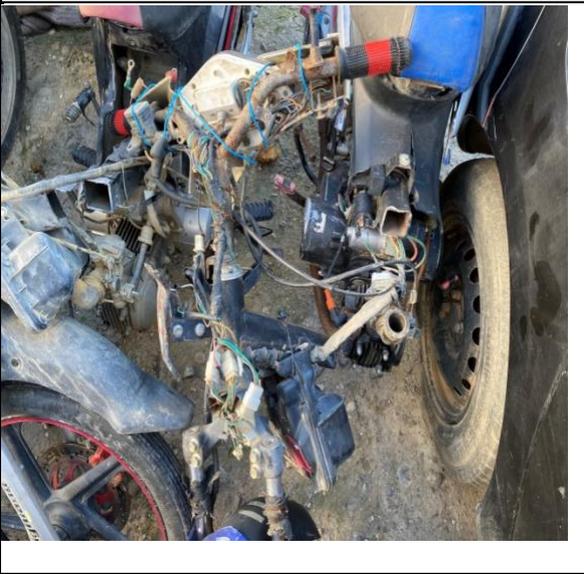
- Les cautions doivent être retirées dans le délai de 15 jours de la date d'ouvertures des plis.

Pour plus de détails sur cette vente, consulter le portail web de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects à l'adresse ci-après : <http://www.douane.gov.ma/web/guest/ventes-sur-appel-offres-prix>.

L'Ordonnateur-liquidateur des Douanes et Impôts Indirects de Fès
Mohammed ZEJLI

N° D'ORDRE	N° LOT GMSAD	MARQUE ET MODELE	Immatriculation	PHOTOS	CAUTION
1	254/2023	PEUGEOT TEEPE	1303- H-6		3.000,00
2	453/2023	AUDI	94644-B-1		2.000,00
3	454/2023	RENAULT CLIO	3904GPM		1.000,00

Lots de Motos destinés à la vente pour la ferraille Fourrière de TAOUNATE

N° D'ORDRE	N° LOT GMSAD	MARQUE ET MODELE de la Moto	Immatriculation	PHOTOS	CAUTION
Lot unique	452/2023 455/2022	HIGHLAND FALCON	SANS		400 ,00



Administration des Douanes
et Impôts Indirects
Direction Régionale de Fès Meknès

ANNEXE 2

CAUTION

BANQUE :

CAUTION N° :

Nous soussignés Banque.....dont le siège social est à
Représentée par Messieurs.....
Respectivement (qualité).....

Déclarons par le présent acte nous porter caution personnelle et solidaire de.....pour le montant du cautionnement provisoire concernant l'appel d'offre n **39/2023 du 26/12/2023** Pour l'achat du lot n°auprès de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects à **FES**.

Le présent cautionnement s'élève à la somme de.....DH dont le montant sera acquis au profit de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects en cas de non-respect par le soumissionnaire des clauses de l'engagement irrévocable d'achat qu'il a souscrit.

En outre, nous nous engageons à ne libérer le soumissionnaire de sa caution que sur présentation d'une mainlevée délivrée par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects accompagnée de la présente attestation de caution.

Fait à Le

Bon pour caution (mention à porter en manuscrit)

Cachet et Signatures.

ANNEXE 3

Soumission Engagement irrévocable d'achat

Je soussigné.....
Demeurant à
Titulaire de la pièce d'identité n°..... (1) Délivrée àle.....
Agissant :
M'engage par la présente à :

- Acquérir auprès de l'ordonnateur liquidateur des douanes à, si mon offre est retenue à la suite de l'appel d'offres n° **39/2023 du 26/12/2023**, la marchandise composant le lot n°objet dudit appel d'offres ;
- Accepter de participer, aux lieux et date fixés par l'Administration, aux enchères restreintes dans le cas où la même offre que la mienne est proposée par d'autres soumissionnaires.
- Verser une fois mon offre retenue, le montant y correspondant en espèces ou par chèque certifié au Receveur des douanes à **FES** dans les deux jours ouvrables qui suivent la notification de la lettre du service des douanes.
- Prendre possession à mes frais de la marchandise objet du lot susvisé dans le jour non chômé qui suit le règlement de l'achat. A défaut d'exécution, et nonobstant les frais de magasinage retenus à ma charge, l'Administration peut disposer librement, à son profit, de la marchandise objet du lot en question ;
- Accepter la marchandise susvisée en l'état où elle se trouve au moment de son enlèvement par mes soins sans garantie aucune de la part de l'Administration et sans qu'aucune réclamation puisse être admise pour quelque cause que ce soit.
- Renoncer au profit de l'Administration des Douanes, en cas de non-respect des dispositions qui précèdent au montant de.....Objet de la caution provisoire n°..... Consentie en ma faveur par.....sans aucun recours de ma part pour quelque cause que ce soit.
- Accepter de tenir une comptabilité matière des marchandises acquises, intégrée à la comptabilité générale de mon entreprise le cas échéant et accepter les contrôles douaniers ultérieurs effectués par les services douaniers.
- Souscrire une déclaration d'exportation réglementaire auprès du bureau douanier par lequel les marchandises acquises seront exportées et assurer à mes frais l'acheminement des dites marchandises vers le bureau d'exportation sous le contrôle de l'Administration ;
- Accepter que les marchandises non enlevées dans le délai susvisé demeurent à mes risques : leurs détériorations, altérations ou déperditions ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.

Fait de bonne foi à Le.....

Signature légalisée.

(1) - en mon nom propre.

- au nom de la société.....que je représente valablement en vertu des pouvoirs qui me sont conférés



Administration des Douanes
et Impôts Indirects
Direction Régionale de Fès Meknès



إدارة الجمارك والضرائب غير المباشرة
+ⵍⵎⴰⴷⵓⵏⴰⵢⴰⵏⴰⵙⴰⵏⴰⵏⴰⵙ
المديرية الجهوية فاس - مكناس

ANNEXE 4

VENTE PAR APPEL D'OFFRES DE PRIX N° 39/2023

OFFRE DE PRIX

Je soussigné

Demeurant à

Carte d'Identité Nationale n°.....du délivrée à.....

Offre la somme de.....pour l'achat du lot.....objet de l'appel susvisé.

Fait à le

Signature

ANNEXE 5

à la note n° D126/2023/ADII/AC/100

"La gestion des données relatives aux acquéreurs des marchandises saisies ou abandonnées en douane"

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

AUTORISATION CNDP N°A-PO-313/2019DELIVREE SUITE A LA DECISION N° 21-2023 DU 17/03/2023(Loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel)

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

CNIE :

Déclare avoir été informé que les données à caractère personnel me concernant sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects dans le cadre des ventes en douane

En outre, je déclare avoir été informé de mes droits d'accès, de rectification et d'opposition à l'usage de ces données, droits que je peux faire valoir en envoyant un mail à l'adresse gmsad@douane.gov.ma.

Fait à, le

Signature de la personne concernée

(Précédée de la mention « Lu et Approuvé »)